



DEPARTEMENT DE L'OISE

Canton de Mouy

60510 FAY SAINT QUENTIN

MAIRIE DU FAY ST QUENTIN

(Oise)

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du mardi 30 Juin 2020

Présents :

Christiane HERMAND, Robin WATELIN, Christine GAMOT, Eugénie ROUET-LEDUC, Pascal SINOQUET, Benoît LELONG, Laetitia MILLE, Guillaume HAYER, Jérémie MULOT, Céline PICHARD, Frédéric LEJEUNE, Marie-France NOIREL

Absents excusés:

Thierry VANBESELAERE (pouvoir à Christiane HERMAND), Carole BOUCHER

Absent : Stéphane SAVARY

Secrétaire de séance : Jérémie MULOT

1 – DELIBERATION n°21/2020 : COMPTE DE GESTION 2019

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2019.

2- DELIBERATION n°22/2020 : COMPTE ADMINISTRATIF et AFFECTATION DES RESULTATS :

L'examen du compte administratif 2019 se fait sous la présidence de Madame Christiane HERMAND. Considérant que Madame Nelly DEBRYE a normalement administré pendant l'année 2019 les finances de la commune du FAY SAINT QUENTIN, les membres du conseil municipal :

- Approuvent à l'unanimité l'ensemble de la comptabilité soumise à ses examens
- Arrêtent à la somme de **41 848.01 €** les dépenses d'investissement et **26 410.92 €** les recettes d'investissement
- Arrêtent à la somme de **299 076.75 €** les dépenses de fonctionnement et **305 516.25 €** les recettes de fonctionnement.

Considérant l'excédent de fonctionnement 2018 reporté de : 145 826.17 €

Considérant l'excédent d'investissement 2018 reporté de : 33 043.06 €

Considérant les dépenses de fonctionnement 2019 de : 299 076.76 €

Les recettes de fonctionnement 2019 de : 305 516.25 €

Considérant l'excédent de fonctionnement au 31/12/2019 de : **152 265.67 €**

Considérant les dépenses d'investissement 2019 de : 41 848.01 €

Les recettes d'investissement 2019 de : 26 410.92 €

Considérant l'excédent d'investissement au 31/12/2019 de : **17 605.97 €**

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement de : 2 000.00 €

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'affecter la somme de :

17 605.97 € au compte 001 Excédent d'investissement reporté

152 265.67 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté du budget primitif 2020

3- DELIBERATION n°23/2020: BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif 2020 est voté à l'unanimité comme suit :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	405 297 €	405 297 €
INVESTISSEMENT	32 269 €	32 269 €

Discussion budget 2021. A envisager :

- Changement des fenêtres et porte sur la façade arrière de la mairie
- Eglise : remplacement de la fenêtre de la sacristie

4- DELIBERATION N°24/2020 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Suite au récent renouvellement de l'équipe municipale, la loi nous impose de proposer au Directeur Départemental des Finances Publiques une liste de 24 personnes choisies parmi les contribuables de la commune. Cette liste permettra aux services fiscaux de désigner 6 titulaires et 6 suppléants.

La liste est dressée (les 15 membres du conseil + 9 extérieurs) et sera adressée à la DGFIP.

La liste sera communiquée dès que les membres auront été désignés par les services des Finances Publiques.

5- DELIBERATION N°25/2020 – Agglo du Beauvaisis : Renouvellement de l'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des Sols :

Suite au renouvellement de l'équipe municipale il convient de renouveler notre adhésion au service d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. Le Conseil accepte à l'unanimité de reconduire notre adhésion dans les mêmes conditions.

6- DELIBERATION N°26/2020 – BONS « LIVRES » :

Il a été décidé lors de la dernière séance, de remplacer le dictionnaire offert aux élèves partant en sixième par un « bon livre » d'une valeur de 30€. La décision est entérinée par la présente délibération.

Questions diverses :

- Entretien des chemins ruraux :

Broyage des herbes hautes possible fin Mai, début Juin. Après cette date, le broyage présente trop de risques de feu. Les moyens de tonte de la commune ne sont pas adaptés et risquent d'être endommagés. Travaux à revoir pour le printemps prochain.

- City stade et jeux pour enfants, remise en état du terrain de boule de pétanque :
Sujets à étudier.



De nouveaux dispositifs d'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome ont été mis en place par la communauté d'agglomération du Beauvaisis. Voici le lien internet qui vous permettra de vous informer :

<http://www.beauvaisis.fr/assainissement/assainissement-non-collectif/aide-a-la-rehabilitation.html>



Pour tous vos travaux : remplacement de menuiserie, rénovation de façade, pose de clôture, changement de portail, agrandissement Nous vous rappelons que vous devez déposer en mairie, avant le commencement des travaux, une demande d'autorisation d'urbanisme.

Le relevé des compteurs d'eau sur la commune, se fera à partir du **29 JUILLET 2020**



LE SECRETARIAT DE MAIRIE SERA FERME

du 3 au 15 aout 2020 inclus



AGENCE POSTALE COMMUNALE
D'HAUDIVILLERS
☎ 03 44 80 40 34

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 9h00 à 12h00
Mardi : 9h00 à 12h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 9h00 à 12h00 et 16h00 à 19h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00
1^{er} et 3^{ème} samedi du mois : 9h00 à 12h00

Heure de levée du courrier : 12h00

FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE du LUNDI 13 juillet au SAMEDI 18 JUILLET 2020 INCLUS